

ENQUÊTES PUBLIQUES

Projet de modification n°2 de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de Saint-Flour

L'enquête publique sur le projet de modification n°2 de l'AVAP de la commune de Saint-Flour se déroulera :
du lundi 1^{er} juillet 2024 au mercredi 31 juillet 2024 à la mairie de Saint-Flour, 1 place d'Armes.

Le commissaire-enquêteur y assurera des permanences :

- le lundi 1^{er} juillet 2024 de 9h à 12h
- le mercredi 17 juillet 2024 de 14h à 17h
- le mercredi 31 juillet de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre disponible en mairie ou les adresser au Commissaire-Enquêteur à Saint-Flour Communauté, 1 rue des Crozes, ZA du Rozier-Coren, 15100 Saint-Flour.

Le dossier comprend :

- **[Les pièces administratives](#)**
- **[Le dossier de modification n°2](#)**
- **[L'avis de l'autorité environnementale et la note en réponse](#)**

Enquête publique relative au projet de PLUi et d'abrogation des cartes communales existantes

L'enquête publique unique, relative au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Saint-Flour Communauté, arrêté par délibération n°2023-253 du Conseil communautaire de Saint-Flour Communauté du 20 novembre 2023, et au projet d'abrogation des cartes communales existantes sur son territoire, s'est tenue du 5 janvier au 9 février 2024 et est à présent clôturée.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique sont tenus à disposition du public, pendant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, au siège de Saint-Flour Communauté,

et dans chacun des lieux d'enquête :

- Maison de l'Habitat et du Patrimoine à SAINT-FLOUR,
- Maison des services de CHAUDES-AIGUES,
- Maison des services de PIERREFORT,
- Maison des services de NEUVEGLISE SUR TRUYERE,
- Maison des services de RUYNES EN MARGERIDE.

[Accédez au rapport de la Commission d'enquête publique](#)

